



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°8
AVRIL 2018



Sommaire

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- Environnement
- Social et Solidaire
- Enfance et jeunesse
- Affaires culturelles
- Décisions municipales
- Commerce, Artisanat
- Autour des Associations
- Animations
- N° 4 Histoire et patrimoine





Roger AUBREE
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle

La solitude ça n'existe pas

Tout le monde connaît cette chanson de Gilbert Bécaud

La solitude ça n'existe pas, Il y a toujours quelqu'un pour quelqu'un, Il y a toujours une société....

Mais c'est lui qui chantait aussi.....

l'Indifférence ,Ce qui détruit le monde c'est l'indifférence...

C'est tout le paradoxe de nos sociétés modernes, hyperconnectées, ouvertes sur le monde mais qui excluent irrémédiablement les « décrocheurs », ceux qui ne parviennent pas à suivre le mouvement du « progrès » et qui sont aussi, ce n'est pas un hasard, les plus faibles et les plus démunis.

Notre mode de vie a changé, vieillissement de la population, recombinaisons familiales, familles monoparentales, multiplication des déplacements, accroissement du temps consacré aux loisirs, prédilection pour la maison individuelle cause de l'étalement urbain et qui accroît la dépendance à la voiture.

Nous nous déplaçons de plus en plus. L'individu bloqué, celui qui ne peut se déplacer, est un exclu en puissance. Assurer la mobilité de tous les citoyens est un enjeu capital de la vie d'aujourd'hui et de demain, tout simplement parce qu'elle nous lie les uns aux autres.

Cette nouvelle donne s'impose aussi à nous les élus et nous devons en tenir compte dans les décisions que nous prenons et les projets que nous portons pour la collectivité.

Prenons l'exemple des seniors. Si les seniors d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, il reste que **l'isolement est de plus en plus une réalité** et ceci malgré le dynamisme des clubs du troisième âge. Il arrive aussi et souvent que cette réalité vécue soit aggravée par la maladie et la précarité.

C'est pourquoi nous lançons un appel à volontaires pour tisser sur notre territoire un « Réseau des Voisineurs » en lien avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale et l'association Familles Rurales.

Nous envisageons dans un second temps de participer aux animations « Cap Age ».

Ces dispositifs viendront compléter ce qui existe déjà avec les activités culturelles, artistiques et sportives proposées sur notre territoire .

Nous sommes convaincus **qu'il est important pour renforcer le lien social d'organiser la mixité des activités entre les générations.** Des initiatives sont prises en ce sens et nous les encourageons.

Autre exemple, l'étude sur le centre bourg. L'objectif recherché c'est de renforcer l'attractivité et **redonner une dimension de vie en commun** en ramenant des habitants, en privilégiant la mixité sociale et le mélange des générations, en favorisant le maintien et la proximité des services de base, les mobilités douces, la mutualisation des équipements, les lieux de convivialité.

Faire de nos bourgs des lieux de vie dont les habitants soient fiers. C'est ce à quoi nous nous employons.

info**PetiteEnfance**

Le lieu d'accueil Parents Enfants (jusqu'à 3 ans) vous propose

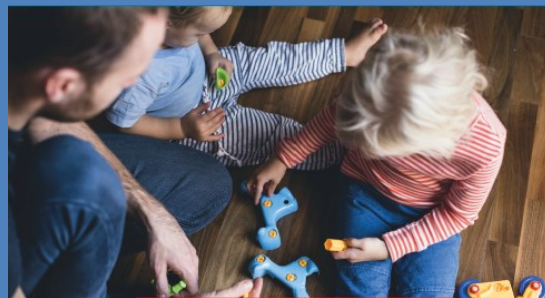
UN TEMPS DE PAUSE ET DE PARTAGE

autour de votre enfant de 9h30 à 11h15

• le mardi 24 avril • le mardi 22 mai • le mardi 19 juin

Accueil de loisirs «DO'MINOTS» - LAMBALLE 32, rue Jean Jaurès

Contact : Elisabeth CHAUVEL 02 96 50 62 25 - laep@lamballe-terre-mer.bzh



MISSION ARGENT DE POCHE

Un coup de main qui rapporte !

> Agés de 16-17 ans, pensez au dispositif argent de poche pour vos vacances d'été

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les jeunes pourront effectuer des missions*, sur 2 ou 3 demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (classement, peinture, petit bricolage), en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission.

Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV.

Modalités d'inscription :

- Avoir entre 16 et 17 ans
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

Retrait des dossiers d'inscription : à partir du 27 mars dans les mairies et dans les accueils de proximité de Lamballe (au PIJ), Saint-Alban (au PIJ), Moncontour et Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle (site du Manoir du Lou – Dolo)

Dépôt des dossiers complets du 3 au 30 avril

Toutes les infos auprès du PIJ
Espace Lamballe Terre & Mer
41, rue Saint-Martin - BP90456 - 22404 Lamballe cedex
Tél. 02 96 50 87 90 - pji@lamballe-terre-mer.bzh
www.lamballe-terre-mer.bzh

Centre loisirs / animation

> Inscriptions pour les vacances de printemps

- Inscriptions aux centres de loisirs 3-11 ans : du 3 au 13 avril
- Inscriptions 11-17 ans : à partir 3 avril
- Inscriptions Cap Séjour : du 3 au 13 avril

Pour rappel : les vacances sont programmées du 25 avril au 11 mai 2017.

Toutes informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur lamballe-terre-mer.bzh

Contact : Direction enfance jeunesse T. 02 96 50 70 15
enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh - lamballe-terre-mer.bzh

Les rendez-vous du PIJ

POINT
INFORMATION
JEUNESSE



Partir à l'étranger

Samedi 7 avril 2018 – de 10h à 12h – Lamballe

Faire du baby-sitting

Jeudi 26 avril 2018 - de 10h à 12h - Lamballe et Saint-Alban

Jeudi 26 avril 2018 - de 14h à 16h – Secteur de Moncontour

Listing Baby-sitters :

Vous recherchez un baby-sitter, contacter dès à présent le Point Information Jeunesse qui vous proposera un listing de baby-sitters* près de chez vous.

Pour les jeunes qui le souhaitent vous pouvez également vous inscrire sur ce listing auprès du PIJ

Recrutement

Nouvelle rubrique recrutement sur le site de Lamballe Terre & Mer

Retrouvez dans cette rubrique, les propositions d'emplois ou de stage de Lamballe Terre & Mer, de la Ville de Lamballe et du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). lamballe-terre-mer.bzh

Jours Fériés 2018

Décalage collectes déchets

Retrouvez tous les calendriers de
collecte sur le site
lamballe-terre-mer.bzh

Pour déchets ménagers : Du lundi 2 avril Au samedi 31 mars : Dolo et Jugon-Les-Lacs

Du lundi 21 mai au samedi 19 mai : Dolo et Jugon Les Lacs

Pour tri sélectif : Du mardi 8 Mai au samedi 5 mai : Dolo et Jugon-Les-Lacs

Du jeudi 10 Mai au samedi 12 mai : Jugon Les Lacs

Attention :

Les bacs doivent être présentés la
veille du ramassage.

Composteur

> Réservez votre composteur en ligne

Lamballe Terre & Mer propose, à tous les habitants de son territoire, de recycler leurs déchets organiques grâce au compostage individuel et l'acquisition d'un composteur. 3 tailles sont disponibles : 300 L à 15€, 600 L à 20 €, 800 L à 25 €

Chaque composteur est accompagné d'un guide de compostage et d'un bio-seau, qui facilite le transport des déchets de votre cuisine au composteur. Réservez le vôtre directement en ligne via l'e-formulaire sur lamballe-terre-mer.bzh/rubrique Vivre et Habiter



Frelons asiatiques

> Frelons asiatiques – Lamballe Terre & Mer prend en charge la destruction des nids

En cas de présence d'un nid, contactez votre mairie pour remplir une fiche de signalement. Après constatation par le référent de la commune, une entreprise mandatée par Lamballe Terre & Mer se chargera de procéder à la destruction du nid lorsque les conditions le permettront.

Dans le cadre de cette démarche, Lamballe Terre & Mer prend entièrement en charge la destruction des nids (uniquement pour les frelons asiatiques) sur son territoire, qu'il s'agisse d'une propriété publique ou privée.



Attention au démarchage à domicile

Des entreprises font actuellement du démarchage à domicile et proposent des diagnostics énergétiques ou des travaux d'isolation et de ventilation. Si cela vous arrive, il est fortement recommandé de ne rien signer. En effet, les documents présentés sont systématiquement des bons commandes ayant valeur de contrat. Si vous avez déjà signé un document sachez que vous pouvez vous rétracter dans un délai de 14 jours sans aucun frais en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception. Si le délai de rétractation est dépassé, il est possible de faire annuler le contrat en sollicitant l'aide d'une association de consommateurs. Attention, une fois que les travaux sont commencés, il est souvent difficile d'obtenir des re-

Mission locale

Changement permanence

Vous êtes jeunes, de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans qualification et vous avez besoin d'une aide pour vous accompagner dans votre insertion sociale et professionnelle, n'hésitez pas à vous adresser à la Mission Locale du Pays de Saint Brieuc antenne de Lamballe. Permanences sur Jugon Les Lacs les 1er et 3ème mardi de 14h à 17h

TELEPHONER POUR PRENDRE RENDEZ VOUS AU
02.96.50.84.50

Réseau Voisineurs

Le CIAS de Lamballe Terre et Mer basé à Dolo propose aux communes – sous l'égide de Familles Rurales – un réseau de voisinage destiné à rendre visite aux personnes âgées pour le temps d'un café, d'une discussion, ou autres loisirs, selon les goûts. Il s'agit ici de partager un moment de détente et d'échange avec une autre personne partageant les mêmes intérêts. Toute personne de la commune qui serait intéressée soit pour être bénévole, soit pour bénéficier de ce service, peut se renseigner à la mairie auprès de Brigitte Niquette, déléguée aux Affaires sociales (02 96 31 61 62). Une fois la liste de bénévoles étoffée, il sera prévu – probablement en avril – une session d'information avec Familles rurales

INFOS COMMUNALES

Urbanisme



DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

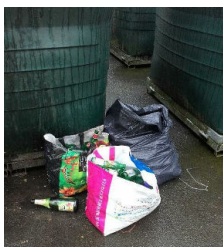
Consorts HAMON	- Rue des loges	- Division parcelle
Mme DHEYGERE Carole	- 4, venelle du Prieuré	- Abri de Jardin
Mr BEZARD Jérôme	- Le Marchix, Dolo	- Piscine
Mme POILBOUT Angélique	- La déhétière	- Abri de jardin
Mr DAVIES Edward	- Le Marchix, Jugon	- Modification ouvertures
Mme LELOUP Sophie	- La Croix Rouge	- Changement Porte
Mr ROCHAMBEAU	- La déhétière	- Véranda
Mme DELAMARRE Aurore	- Chanteloup	- Construction Véranda
Mme GAILLET Liliane	- La Tourelle	- Changement ouvertures
Mr SALMON Laurent	- 12 ter grande rue	- Création terrasse couverte

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mairie Jugon les Lacs	- 18, rue St Etienne	- Restauration sacristie
Mr BITEL Jean-François	- Les Quatre Routes	- Construction garage
Mr DELAMOTTE C-H	- Lescouët	- Réhabilitation maison
Mr GERARD Alexandra	- 4, rue des Loges	- Construction maison
Mr CALVE et Mme CARUHEL	- Vallée Tréguier	- Construction maison

Espace poubelles

Attention aux nombreuses négligences au niveau des espaces propreté du bout de la ville et de la salle polyvalente de Dolo, certains individus y déposent régulièrement des tas de bouteilles, encombrants et autres et laissent le soin au service technique de les mettre dans les bacs. Il est nécessaire que ces endroits restent propres pour le bien de tout le monde.



Cimetières Tri déchets

Des conteneurs sont à disposition dans les cimetières. Merci de veiller à bien trier séparément les plastiques (pots de fleurs) des végétaux



Corde bois

Quatre cordes de bois tout venant sont disponibles à la commune. Vous pouvez faire une offre à la mairie avant la fin avril. Seront privilégiées les offres globales.



Etat Civil

Naissances

12/01/2018 - Mahé PLESTAN
12/01/2018 - Youenn JAN
16/01/2018 - Abigaëlle BERNARD
05/03/2018 - Camille MEHEU

Décès

28/12/2017 - Mme RODENBURGER Marguerite (née PERSENNE)
30/12/2017 - Mme DURAND Geneviève (née GOUVARY)
03/01/2018 - Mr ELLS Robert
11/01/2018 - Mme LECLERC Denise (née OLLIVIER)
15/01/2018 - Mme BONAVENTURE Dominique (née COCOLLE)
24/01/2018 - Mme BROUAZIN Jeanine (née JEGU)
19/02/2018 - Mr REMOND Gilles
21/02/2018 - Mme SAUNEUF Giséle (née ORIEUX)
02/03/2018 - Mme GESBERT Azéline (née LEMASSON)
05/03/2018 - Mme BIGOT Elise

Mariages

17/02/2018 - Mme KAID Ouisa et Mr FADEL Zin Eddine

Médailleurs d'honneur



Médaille d'honneur agricole Or
Mme MARTIN Antoinette,
Assistante sociale - MSA.

Médaille d'honneur du travail Argent:
- Mr DAVEU Arnaud Technicien
Laiterie nouvelle de l'Arguenon

Subvention communale relative au transport scolaire départemental

L'indemnité sera versée directement aux familles concernées, il est impératif de venir déposer en Mairie votre RIB, ainsi qu'une copie de la carte de transport. **Avant le 30 juin 2018**

Goûter des Aînés

Le goûter des aînés qui a pris place le 27 janvier 2018 s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Sur les 300 personnes de plus de 70 ans qui étaient invitées, 125 ont pu y assister. Un grand merci au Collectif des Historiens de la commune qui a animé l'après-midi d'histoires, de souvenirs et même de chansons ! **Un ensemble de cartes postales anciennes numérisées, de Dolo, Lescouët, Jugon et Saint-Igneuc, ont circulé et ont fait l'objet de conversations et réminiscences sur les villages qui ont bien changé.** La cuisine centrale avait fait des merveilles avec de savoureuses mignardises. Il semble que tout le monde, des invités aux élus, ait passé un excellent après-midi. Nous donnons rendez-vous à tous pour le prochain goûter des aînés.



Les pompiers forment la population aux premiers secours



Chaque année les pompiers de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle à l'initiative de Ludovic Rouault le formateur, organisent une session de secourisme. Ainsi les 10 participants ont reçu une formation de 8 heures au centre de secours et obtenu leur diplôme du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Les pompiers vont organiser une nouvelle session de formation aux gestes de premiers secours courant 2018 qui sera ouverte à la population. Ils invitent les personnes intéressées à prendre contact directement avec eux.

Cérémonie nouveaux habitants



Le 10 février dernier, la mairie accueillait les nouveaux habitants de Jugon-les-lacs CN. Un moment d'échanges, de rencontres chaleureux et toujours aussi convivial pendant lequel la commune a été présentée aux invités sous tous ses plans (Histoire, patrimoine, économie, activités, associations...). Les dizaines de nouveaux-nés et nouvelles familles présentes nous rappellent que notre petite cité attire de par sa localisation et son cadre de vie où il fait bon vivre.

La bibliothèque offre un album et un an de gratuité aux nouveau-nés de 2017. Ceux qui n'ont pas pu se déplacer le jour de la cérémonie peuvent venir retirer l'album et valider leur inscription directement à la bibliothèque.

Infos travaux et déviations

Déviations

Rue des Grands Moulins

Du 12 Mars au 25 Mai 2018 la circulation est interdite.

Du 28 Mai au 15 Mai la circulation sera alternée.

Un itinéraire de déviation est mis en place sur la VC « La ville Danne ».

RN 176

Du 03 avril au 13 avril 2018 ainsi que du 16 avril au 27 avril 2018 : fermeture des bretelles de l'échangeur des Quatre Routes dans le sens Dinan-St Brieuc : déviation par les RD16 et 44 pour rejoindre la RN 12 à l'échangeur de la Croix de l'Épine. Pour la sortie les usagers continuent sur la RN 176 et la RN 12 pour faire demi tour à l'échangeur de Carmoran et revenir par la RN 176 à l'échangeur des Quatre Routes

Sous le signe de l'abeille

À l'heure où les parlementaires français s'apprêtent, en dépit d'une récolte de miel en 2017 catastrophique, à autoriser la mise sur le marché d'un nouveau néonicotinoïde, le sulfoxaflor* (développé par Dow AgroSciences), les services techniques de notre commune, ont décidé de promouvoir le fleurissement sous le signe de l'abeille (et des autres insectes pollinisateurs), symbole de la biodiversité et agent pollinisateur indispensable à notre écosystème.



Session d'informations-conseils



Didier Haquin, en charge du fleurissement, se propose au cours d'une session de formation en avril ou mai, d'expliquer le rôle de l'abeille et comment chacun peut, dans son jardin, sur son balcon, agir pour attirer les abeilles et favoriser leur développement. Il nous conseillera sur des pratiques de bon sens telles qu'éviter l'usage de produits phytosanitaires, mettre en place les fleurs locales mellifères préférées des abeilles, leur fournir un habitat, et comment prolonger le fleurissement pour que les abeilles puissent récolter le pollen le plus longtemps possible.

La date de cette session d'informations-conseils n'étant pas encore déterminée (probablement avril), elle sera communiquée en avance dans la presse locale et sur le site Internet de la mairie.

Journée du printemps

Le service des espaces verts de la commune avec l' élu en charge du fleurissement proposent également d'organiser une « journée du Printemps » pour célébrer la sortie de l'hiver et l'arrivée du soleil, des abeilles et autres insectes pollinisateurs. Cette manifestation s'organisera autour **d'activités de jardinage, de visites de la ville, de présentation de jardins et de ruches.**

La date et le lieu de cette manifestation n'étant pas encore déterminée, elle sera communiquée en avance dans la presse locale et sur le site Internet de la mairie. Si vous souhaitez participer à son organisation, merci de contacter Brigitte Niquette à la mairie.



Concours de fleurissement



C'est dans cet esprit, c'est-à-dire sous le signe de l'abeille, que la commune invite à nouveau en 2018 tous les habitants de la commune nouvelle à s'inscrire au concours communal de fleurissement. Comme mentionné chaque année, il ne s'agit pas de concourir les uns contre les autres, mais de s'inscrire dans une démarche collective et contribuer à la beauté, la qualité et la préservation de l'environnement de la commune.

Les inscriptions se font jusqu'au 15 juin 2018 soit directement à la mairie, soit par téléphone au 02 96 31 61 62

Le Jardin des Saveurs

La municipalité met à disposition des personnes et des familles qui le souhaitent une parcelle de terrain à exploiter sur un espace collectif municipal. Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec la mairie.



Ma visite en France: ma première fois en Europe

Excitée d'embarquer dans une nouvelle aventure pour apprendre le français, et l'opportunité de visiter la France pendant trois semaines pour améliorer mes compétences linguistiques, j'avais peu réfléchi sur le chemin de l'apprentissage d'une langue. Etant totalement submergée dans une communauté française, m'a ouverte sur le fait que je n'avais pas appris le Luganda (ma langue maternelle) et l'anglais en un jour. Il a fallu plusieurs étapes et même encore aujourd'hui je continue à apprendre de nouveaux mots et de nouvelles phrases. Ceci m'a encouragée dans la poursuite de mon rêve de parler couramment français un jour, et que c'est via des erreurs qu'on apprend.

J'ai été hébergée à Jugon-les-lacs, chez Suzanne Batley pour la première semaine. Suzanne était ma professeure de français avec qui j'avais cours tous les matins, tandis que l'après-midi était consacré aux exercices de Français. Les Batleys étaient un couple très attentionné et malgré le fait qu'ils soient Anglais, ils parlaient toujours en français à la maison afin de faciliter mon apprentissage. Je dois admettre que la première semaine de cours était une bonne préparation pour la prochaine étape de mon voyage à Lorient.

À Lorient, nous (Jim, Bob et moi) étions honorés d'être aussi bien reçus par Docteur Christophe Dollon qui à son tour avec Docteur Veronique Miniac m'ont hébergée. Les deux médecins travaillent à l'Hôpital Center De Bretagne Sud-Hôpital Du Scorff et parlent français. Ils soutiennent depuis des années Hospice Africa Uganda (HAU) pour la formation d'étudiants francophones en Ouganda.



Grâce à leur soutien, j'ai eu l'occasion de visiter l'Hôpital Center De Bretagne Sud-Hôpital Du Scorff et de travailler avec des équipes de l'hôpital. Les équipes étaient très réceptives et m'ont soutenu malgré la barrière de la langue. Néanmoins, cela fut une très bonne opportunité pour apprécier les différents accents français mais aussi de pratiquer la compréhension du français à l'écrit ainsi qu'à l'oral comme il n'y avait pas d'alternative.

À l'hôpital, j'ai été impliquée dans les rondes des médecins, les soins infirmiers généraux, les discussions de cas des patients, la distribution des repas et le développement professionnel en continu. Toutes ces pratiques ont aidé à mon apprentissage car ils m'ont exposée au vocabulaire médical mais aussi social.

En plus de l'apprentissage du français, j'ai apprécié la culture unique et l'intégration de technologies avancées utilisées lors des soins à l'hôpital. À l'inverse de l'Ouganda où la famille est très importante et souhaite toujours être présente à l'hôpital pour soutenir le patient, surtout émotionnellement, les patients à l'Hôpital Centre De Bretagne Sud-Hôpital Du Scorff étaient souvent seuls à l'exception de certains qui étaient mourants et avaient demandé à avoir leur famille à leur chevet.

Ce qui a beaucoup retenu mon attention était une interaction avec un patient atteint de cancer qui a été hospitalisé sur la demande de sa femme. Elle lui avait appelé une ambulance car son état s'était aggravé. Il voulait toutefois rester à la maison avec sa femme mais ce n'était pas possible car la femme avait peur qu'il décède à la maison et préférait donc le faire hospitaliser. Ce patient a été emmené seul à l'hôpital, sans la présence d'une personne de sa famille. En Ouganda, au moins une personne de la famille accompagne/reste avec le patient pour le rassurer qu'il est soutenu par la famille et qu'il est entre de bonnes mains. Néanmoins, l'équipe hospitalière a réussi à convaincre la famille de visiter le patient à l'hôpital au moins une fois et a préconisé pour qu'il ait des soins pris en charge à la maison.

L'utilisation d'ordinateurs pour enregistrer les données des patients était très avancée et impressionnante car elle facilitait l'accès à l'information pour ceux qui avaient le droit d'y accéder. Des mécanismes avancés tels que des lits électriques, des balances, des aides allégeaient le travail des professionnels et de leurs patients. Le contrôle des infections n'était jamais compromis. Toutes ces choses réunies m'ont fait réfléchir à comment les professionnels de santé Ougandais sont chanceux de prospérer malgré les limites des systèmes de santé.

En plus de visiter la ville de Lorient, et de participer à des cours de français, j'ai visité le magasin de charité de Hospice, rencontré de nombreuses familles françaises et visité certains lieux touristiques. J'ai participé à des activités de loisirs telles que des pièces de théâtre, chanté en anglais et en français. L'interaction avec les différentes communautés françaises était une très bonne expérience qui a beaucoup enrichi mon apprentissage de la langue sur une si courte durée.

À la fin de la deuxième semaine, je suis retournée à Jugon-les-lacs pour poursuivre mes cours de français et évaluer l'avancée de mon apprentissage. Je suis très heureuse de pouvoir dire que mon Français s'est nettement amélioré à l'écrit comme à l'oral au cours des trois semaines.

Je souhaite remercier Hospice Africa Uganda (HAU) d'avoir organisé ce voyage, mais aussi mes collègues au département des Programmes Internationaux qui se sont chargés de mon travail lors de mon absence. Merci à Jim et à toute la communauté de bénévoles de Hospice Africa France qui m'ont soutenu et rendu ma visite si intéressante. J'ai beaucoup apprécié toutes les invitations que j'ai reçues qui m'ont permis d'interagir avec des familles locales. Je voudrais reconnaître et remercier toutes les personnes qui m'ont si bien accueillie mais je me retiens pour garder ce résumé court. Merci à tous.



EHPAD

L'article sur les EHPAD du bulletin municipal précédent (janvier-février-mars 2018) expliquait le mode complexe de financement des EHPAD et comment les charges de personnel sont réparties entre les différentes sections d'imputation tarifaire qui, pour rappel sont :

- l'hébergement, correspondant à la prestation hôtelière ;
- la dépendance, correspondant aux actes liés à l'accompagnement, tels que aide à la toilette, aux déplacements, aux repas ;
- les soins correspondant à la prise en charge médicale quotidienne.

Plusieurs habitants de la commune nous ont interpellés pour nous demander quels sont concrètement les coûts de l'EHPAD de Jugon-les-Lacs CN.

A chacune des trois prestations mentionnées ci-dessus, correspond un tarif journalier.

le tarif hébergement, à la charge du résident, coûte à Jugon-les-Lacs CN :

- 50,67 € pour l'hébergement permanent,
- 51 € pour l'hébergement temporaire au regard de la gestion administrative et hôtelière qu'il demande ;

le tarif accompagnement,

- coûte 5,87 € à chaque résident, qui s'acquitte du ticket modérateur quel que soit son GIR (son niveau de dépendance),
- pour les personnes de GIR 1 à 4, le reste du tarif « dépendance » est pris en charge par le conseil départemental. Cette prise en charge correspond à la dotation accordée à l'EHPAD par le département, calculée selon le GMP, la moyenne des GIR de l'établissement ;

le tarif soins est entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie. Cette partie est invisible pour le résident. L'EHPAD reçoit une dotation de l'Agence Régionale de Santé, calculée à partir d'une synthèse des situations cliniques (le Pathos) observées de chaque résident qui permet de calculer les besoins en soins.



Chaque mois, le résident doit donc payer une facture qui se décompose en :

pour le résident permanent :

un prix hébergement (50,67 €) + un tarif dépendance (5,87€), soit un tarif mensuel de 1 696,20 €

pour le résident temporaire :

un prix hébergement (51 €) + un tarif dépendance (5,87 €), soit un tarif mensuel de 1 706,10 €

Les aides

Des aides publiques, qui peuvent s'additionner, permettant d'aider à payer l'hébergement et les frais liés à la dépendance sont possibles.

- L'ASH (aide sociale à l'hébergement) si l'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale ; (subsidaire, n'intervient qu'après l'obligation alimentaire)

- Les aides au logement (APL) qui s'appliquent sur la partie de la facture relative à l'hébergement ;

Pour les résidents imposables une réduction fiscale est également possible.

Convergence tarifaire

La dotation APA est une dotation globale attribuée par le département, comme indiqué plus haut, selon la moyenne des GIR de l'établissement. Parce que cette moyenne change en fonction des départs et des entrées dans l'EHPAD, il y a parfois une inadéquation dans la dotation, considérée soit trop élevée par rapport au GMP, soit insuffisante par rapport au GMP. Le département a donc aujourd'hui demandé à chaque EHPAD de procéder à la convergence tarifaire, c'est-à-dire de faire en sorte que le GMP soit en adéquation avec sa dotation. Ceci implique que le niveau GIR d'une personne demandant l'entrée en EHPAD devient un critère important dans l'évaluation de son dossier par la commission admission.

Jouer, un après-midi au parc

L'idée est inspirée de ce qui se passe dans les grandes villes, comme Paris par exemple, où les solitaires peuvent venir dans le parc du Luxembourg, des Tuileries, ou le Jardin des Plantes, jouer avec des partenaires inconnus aux échecs, aux dames, au jeu de go, etc. Un bon moyen de se divertir et passer un après-midi en plein air. Si Paris peut le faire, Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle le peut aussi ! La proposition, qui émane des affaires sociales, consiste à se retrouver certains mercredis après-midi de chaque mois, à partir du mois de juin, dans le parc près de l'EHPAD pour jouer aux Echecs, au Scrabble, à la belote, au jeu des 7 familles, aux Petits Chevaux, aux Dames, au Memory, au Monopoly, enfin quel que soit le jeu que vous souhaitez emmener sous le bras. La commune ne fournit pas les jeux, les joueurs viennent avec leur propre jeu, s'ils en ont. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, simplement de venir, de trouver le jeu qui vous intéresse et vous associer à une équipe. Il n'y a rien à gagner, donc rien à perdre. Tous sont invités, des plus jeunes aux plus âgés, les habitants et les touristes. Des tables et des bancs seront installés dans le parc, et des boissons préparées par l'EHPAD seront servies (moyennant une



contribution financière symbolique). Et vous pouvez même venir vous y promener et regarder les joueurs, ou lire, ou simplement vous laisser caresser par un rayon de soleil, si vous ne voulez pas jouer. Et, Bretagne oblige, que se passera-t-il s'il pleut ? L'EHPAD tout proche a gentiment proposé d'accueillir les joueurs dans la salle de restaurant si jamais le temps se gâte. Si vous êtes intéressé(e)s pour contribuer à l'organisation de ces après-midis, merci de contacter la déléguée aux affaires sociales à la mairie. Toutes les idées, suggestions, bénévoles sont les bienvenus.

ENFANCE ET JEUNESSE

Ecole publique

Séjour à la neige réussi

Du 10 au 17 février à Val Cenis Sollières Sardières

- 65 élèves de CM1 CM2 ont pu découvrir les sports de montagne: ski de fond tous les après midis; un baptême d'attelage de chien de traineaux, une randonnée raquettes.

- Visite également du musée de l'arche d'Oé qui permet de découvrir la vie d'autrefois à la montagne.

- Une semaine riche en émotions!

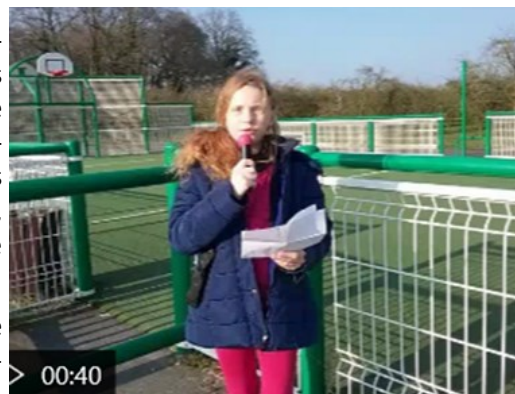


Conseil Municipal des Enfants



Pour rappel le CME 2017-2018 est constitué de 11 jeunes élus représentant les classes de CM1 : Luana Rouaud, Maëline Birrier, Aaron Crestel, Lola Guillon-le-Pêcheur, Mathys Lavigne et les Classes de CM2 : Julian Piau, Manon Berhault, Tim Bouricand, Valentin Carro, Romane Georgelin, Inès Lemée.

Des représentants du CME ont présenté leurs vœux à la population lors de la cérémonie des vœux début Janvier 2018



Différents projets à animer sur la commune sont en cours de réflexion : course à objets flottants, organiser une randonnée et jeux de piste, chasse aux œufs, opération pièces jaunes dans les deux écoles....

Le projet proposé par Aaron de faire une visite à la caserne des pompiers de Jugon et de suivre une formation de sensibilisation aux gestes qui sauvent a été voté à l'unanimité. Des contacts ont été pris avec les pompiers pour organiser le projet.



Le tournage du film sur les lieux et les personnages importants de la commune a démarré le samedi 24 février 2018. Deux groupes de travail ont été organisés un le matin et l'autre l'après-midi. Chaque enfant a préparé sa présentation orale, son argumentaire et a pu s'entraîner devant la caméra. Une fois prêts, c'est Noha Quenolle qui a pris les choses en main pour filmer nos journalistes en herbes sous différents angles et dans les différents endroits de la commune qu'ils avaient choisis.

Dès que le film sera terminé, les enfants du CME le présenteront à la population.



Ecole privée St Yves

Un spectacle de Noël sur la musique



Pour cette année scolaire, les projets de l'école sont en lien avec la musique. Au cours de ce premier trimestre, chaque semaine, un intervenant en musique a proposé à l'ensemble des élèves de découvrir l'histoire de la musique, différents instruments et d'interpréter une chanson écrite par ses soins.

Ce travail a été présenté lors de la première partie du spectacle de Noël.

Les « artistes » ont ensuite présenté le traditionnel spectacle écrit et mis en scène par les enfants et les enseignants.



À la découverte des jeux de raquettes en maternelle

Au cours des mois de janvier et de février, les élèves de maternelle de l'école Saint-Yves ont participé à un atelier d'initiation aux jeux de raquettes. Ils ont appris à frapper une balle et viser une cible avec différentes sortes de raquettes.



Les enfants ont ainsi travaillé les mouvements indépendants du bras et des jambes, la prise d'informations, la découverte

et le respect de nouvelles règles.

Ils devraient être prêts pour Roland Garros...



Tous au cinéma

Le vendredi 2 février, les élèves des classes de CE2-CM1-CM2 de l'école Saint Yves se sont rendus à l'Émeraude-Cinéma de Dinan. Au programme, la projection du film « Le mécano de la générale », film en noir et blanc de 1926 réalisé et interprété par Buster Keaton. Cette sortie s'inscrit dans le cadre du dispositif Cin'école. Ce film était le second d'une série de trois qui seront vus dans l'année par les élèves, le prochain étant « Ma vie de courgette » prévu au mois d'avril.

AFFAIRES CULTURELLES

L'Entrelacs Galerie d'Art

Au mois d'avril

du 6 avril au 22 avril 2018

Nous aurons le plaisir d'accueillir

l'exposition des élèves du collège

Louis Chappedelaine de Plénée Jugon

Au mois de mai

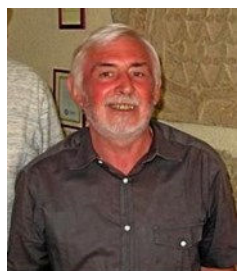
Nous vous présenterons les peintures

de Yvonne Maunoury La Cour et les

photographies de Philippe Lallement.



L'HISTOIRE DE LA COMMUNE RACONTÉE PAR JEAN-CHARLES ORVEILLON, DU COLLECTIF DES HISTORIENS AMATEURS LOCAUX



Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons présenté une partie des différentes animations que le collectif des historiens amateurs locaux avait proposé en 2017. L'écriture de fascicules « Histoire et patrimoine entre Rosette et Arguenon » en est une autre. Ces fascicules sont écrits par Jean-Charles Orveillon associé à certains membres du collectif.

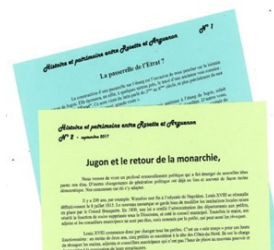
Dans le N°1 intitulé « La passerelle de l'Etrat ? », Jean-Charles évoquait le passé lointain et les origines du « chemin de l'Etrat ». La référence à l'histoire récente et à la mise en place de la nouvelle passerelle sur le lac y était faite. La question de comment faire le lien entre notre passé de site Gallo-Romain et cette nouvelle passerelle

y était posée ?

Dans le N°2 il nous a fait voyager dans les années 1800, nous faisant découvrir les histoires des maires des 4 communes (de l'époque) Jugon, Dolo, St Igneuc et Lescouet. « Quatre communes, à la physionomie politique différente, qui, aujourd'hui, on choisit d'unir leur destin, pour le meilleur souhaitons-le » concluait-il dans son écrit.

Pour le N°3 de « Histoire et patrimoine entre Rosette et Arguenon » Jean-Charles nous a invité à suivre le 1er tome d'une « Quadrilogie » pleine de mystères intitulé « Un acte de naissance qui intrigue ». Dans ce bulletin communal, vous trouverez le 2nd article tout aussi captivant : « le mariage, à Jugon, du curé de Corseul ». Les autres suivront dans les prochains bulletins ...

Pour l'année 2018 de nouvelles animations ont déjà été réalisées ou planifiées, d'autres propositions sont en cours de réflexion



Des animations déjà réalisées

Animation lors du goûter des aînés, samedi 27 Janvier 2018. Daniel Plestan, Jean-charles Orveillon et Pierrick Savin ont participé à l'animation du goûter en racontant des histoires et des anecdotes sur l'histoire locale. Une exposition de photos anciennes a aussi été proposée.

Le Jeudi 15 Février 2018, Daniel Plestan a animé une table ronde sur la « Toponymie des rues de Jugon-les-Lacs CN » à la bibliothèque de Jugon.

Le Vendredi 16 Février 2018, à l'EHPAD, Pierrick Savin, a proposé le visionnage commenté d'un film sur Jugon dans les années 1960 et il a raconté des histoires et anecdotes locales.

Le samedi 24 Février 2018, à Dolo, s'est tenu la 1ère réunion de travail entre membres du collectif, sur une proposition Gaëtan Crespel et de Jean-Charles Orveillon qui a commencé à travailler sur un cycle de conférences concernant les quatre communes de la Commune Nouvelle (Jugon, St Igneuc, Lescouet et Dolo) à la veille de la Révolution et après la Révolution. Ce temps de travail avait pour but, par la richesse des connaissances de chacun, de compléter, enrichir et/ou quelque fois vérifier, valider les informations historiques.

Les membres du collectifs présents ont enrichi et validé le travail, Jean-Charles proposera donc le première conférence sur: « **Dolo à la veille de la révolution** ».

Conférence fin avril au manoir du Lou

Certaines animations sont déjà fixées

Mars 2018 un achat de livres, documents pour enrichir le rayonnement histoire à la bibliothèque.

En Avril et Mai 2018 : organisation de demi-journées de collecte de documents, photos, cartes postales.... Collecte directe ou sous forme de scan auprès de la population.... (Responsable du projet Daniel Plestan)

Avril 2018 Pierrick Savin, au manoir du Lou, proposera (dans la suite de ce qui avait été proposé en 2017) le visionnage commenté d'un film sur Jugon dans les années 1960 et racontera des histoires et anecdotes locales.



Au mois d'Aout 2018, sous la houlette de Daniel Clément, seconde participation à la randonnée gourmande, animations historiques sur sites.

Au mois d'Octobre 2018 (date à confirmer) Serge DAVY animera au manoir du Lou une conférence sur « la bibliophilie »

En Novembre 2018 Animation d'une table ronde sur « Anatole LE BRAZ » par Daniel Plestan

D'autres animations sont en cours de réflexions....

L'organisation d'un « café mémoire » sur une thématique (exemple les bistrotts, les commerces, le sport...) concernant la commune nouvelle.

Une conférence sur la civilisation Gallo-Romaine.

L'organisation d'une rencontre « d'experts » qui pourrait être animée autour d'objets archéologiques

La participation du collectif à un travail de préparation d'une conférence sur les moulins et les meuniers de l'Arguenon (de la source à la mer)...

Le collectif des historiens amateurs locaux nous informera régulièrement de toutes leurs propositions d'animations.

Nous vous rappelons que ce collectif est ouvert à toute personne qui souhaiterait y participer régulièrement ou ponctuellement. Si vous êtes intéressé faites-vous connaître auprès de la mairie.

Et moi, je vis toujours



Il n'y a qu'un seul roman – et nous en sommes à la fois les auteurs et les personnages : l'Histoire. Tout le reste est imitation, copie, fragments épars, balbutiements. C'est l'Histoire que revisite ce roman-monde où, tantôt homme, tantôt femme, le narrateur vole d'époque en époque et ressuscite sous nos yeux l'aventure des hommes et leurs grandes découvertes.

Vivant de cueillette et de chasse dans une nature encore vierge, il parvient, après des millénaires de marche, sur les bords du Nil où se développent l'agriculture et l'écriture. Tour à tour africain, sumérien, troyen, ami d'Achille et d'Ulysse, citoyen romain, juif errant, il salue l'invention de l'imprimerie, la découverte du Nouveau

Monde, la Révolution de 1789, les progrès de la science. Marin, servante dans une taverne sur la montagne Sainte-Geneviève, valet d'un grand peintre ou d'un astronome, maîtresse d'un empereur, il est chez lui à Jérusalem, à Byzance, à Venise, à New York.

Cette vaste entreprise d'exploration et d'admiration finit par dessiner en creux, avec ironie et gaieté, une sorte d'autobiographie intellectuelle de l'auteur.

(extrait du site « Gallimard »)

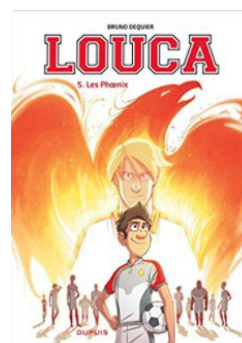
Tugdual

Ce qui peut leur arriver de pire : tomber amoureux... Serendipity, petite ville du sud

des États-Unis. Tugdual, Mortimer et Zoé sont trois ados d'une famille peu ordinaire : ils sont dotés de pouvoirs surnaturels qu'ils doivent dissimuler. Mais un autre secret pèse encore plus lourdement sur leur cœur. Ils exercent malgré eux une attraction irrésistible sur les autres. Bien pire, cette attraction est mortelle pour ceux qui la subissent. Et quand l'amour s'en mêle, la situation se complique dangereusement... (extraits du site « Amazon »)



Louca



Piètre sportif, mauvais élève, menteur, et maladroit avec les filles, Louca est une catastrophe ambulante. Heureusement, il va recevoir un coup de main de Nathan, beau garçon,

super doué au foot, intelligent, drôle... bref, le coach idéal pour permettre à Louca de se reprendre en main et de remporter le match sur le terrain

comme dans la vie. À un détail près : Nathan est mort et c'est son fantôme qui va entraîner Louca...

NOS HORAIRES

Hors vacances scolaires

Mardi	17h-19h
Mercredi	10h -12h 15h30 -18h30
Vendredi	17h -19h
Samedi	10h30 -12h30

Pendant vacances scolaires

Mercredi	10h-12h 15h30-18h30
Samedi	10h30-12h30

NOS ATELIERS

Samedi 31 Mars 2018 : Animations culturelles en anglais pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley. Venez passer un moment convivial à la bibliothèque à parler anglais, français ou franglais. Un peu de conversation, des informations et des conseils sur les livres en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 07 Avril 2018 : Spectacle intergénérationnel de Dominique Bussonais « Le Chevalier Charrette » de 11h à 12h au Manoir du Lou à Dolo (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Mardi 10 Avril 2018 : « un temps autour du livre pour les petits de 0 à 3 ans » animé par Elisabeth Chauvel de Lamballe Terre et Mer de 10h à 11h.

Du Jeudi 12 Avril 2018 au Jeudi 28 Juin 2018 : Exposition sur le thème du Cirque à l'EHPAD prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor, ouverte aux écoles.

Samedi 14 Avril 2018 : Atelier scrapbooking avec Christine Gouya de 10h30 à 12h30 (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Samedi 28 Avril 2018 : Animations ludiques en anglais pour les Enfants de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley basées sur les livres et albums en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 12 Mai 2018 : Atelier scrapbooking avec Christine Gouya de 10h30 à 12h30 (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Samedi 21 Mai 2018 : Animations culturelles en anglais pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 09 Juin 2018 : Atelier scrapbooking avec Christine Gouya de 10h30 à 12h30 (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Samedi 30 Juin 2018 : Animations ludiques en anglais pour les Enfants de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Journées Européennes des Métiers d'Art 2018

6, 7, 8 avril 2018

Foyer rural Jugon-les-Lacs

Les métiers d'art. Savoir-faire et Passion

L'édition 2018 des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) à Jugon-les-Lacs (Commune Nouvelle) qui se déroulera les **6, 7 et 8 avril 2018** s'intitule Savoir-faire et Passion, deux mots choisis par les artisans qui nous font l'honneur d'y participer.

Ces mots représentent ce que leurs métiers, pourtant différents, partagent – le savoir-faire – et ce qu'eux-mêmes, artisans, ont en commun – la passion qui les a conduit à exercer leur métier et continue à les animer.

Au-delà des notions nobles de compétence et d'expertise qu'évoque un savoir-faire, il y dans ce mot la suggestion implicite d'une somme de connaissances acquises dans la durée par la transmission d'un savoir – via l'enseignement, l'apprentissage, la famille – et la maîtrise progressive d'une technique ou d'un art acquis par l'expérience. Ainsi, le savoir-faire n'est pas perçu par les artisans comme un aboutissement, un résultat, mais comme une trajectoire, un voyage de longue durée au cours de laquelle leurs connaissances s'enrichissent, leurs techniques et leur adresse s'améliorent, au gré des rencontres, des découvertes, des échecs, des succès.

La passion, c'est le ciment qui lie leur « savoir » et leur « faire ». C'est cette émotion qu'ils ont pour le matériau avant qu'ils ne s'apprêtent à le transformer, cette curiosité qui les incite à expérimenter de nouvelles techniques, à

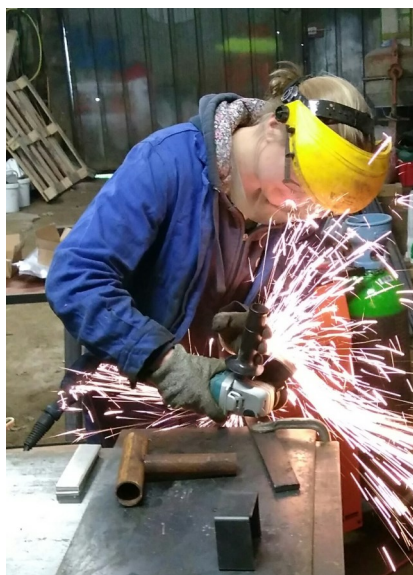


rechercher de nouveaux matériaux, de nouvelles formes, à emprunter de nouvelles technologies pour créer des objets uniques et de valeur, à la fois beaux et quotidiens.

Jugon-les-Lacs, Petite Cité de Caractère®, a ainsi le plaisir d'accueillir pendant trois jours **12 artisans** qui pratiquent un métier d'art. Venez vibrer au rythme de leur savoir-faire et de leur passion, car vous y découvrirez des métiers et des gens d'exception qui – envers et contre tout – ont choisi de faire ce qu'ils aiment.



Jocelyne Lardoux-Bouvier
Sculptrice



Simone Seebruch – Cerise Métallerie
d'art et Ferronnerie—Métallière d'art
Exposera dans son atelier à Dolo



Morganne – Atelier de Frigg
Fileuse au rouet - Tisserande



Lucien Mazé ou Aymeric Louvet - Les Ateliers du Rocher
Taille de pierre – Sculpture – Gravure



Maxime Jan – Maja Guitares
Luthier Guitares



Sean Bartley - HomeSweetHome
Menuisier
Exposera dans son atelier à Lescouet
(Les Clairets)



Catherine Jouvin – Atelier Tiretaine<Tisserande



Christine Despreaux – La fleur au
chapeau Modiste-Chapelière



Sandra – La Poterie de Sandra Artisan Créateur



Manuela Tréhorel Tapissier



Julie Marchand - Yggdrasil bijoux
Création de bijoux

Visite guidée de la Petite Cité de Caractère

Laissez-vous guider le long des rues de la Petite Cité de Caractère de Jugon-les-Lacs. De la fondation du château à la cité touristique actuelle, découvrez l'histoire du vieux bâti le temps d'une promenade commentée.

- **Tous les mardis d'Avril à Juin à 10h30.**

Sauf jours fériés. Voir conditions.

Tarifs : 4€/adulte, 2€ pour les 6-18ans.

Office de Tourisme Cap d'Erquy – Val André
Bureau d'Informations Touristiques de Jugon-les-Lacs

Place du Martray –

22270 Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle

02 96 34 88 29

accueil@jugonleslacs-tourisme.com



DECISIONS MUNICIPALES

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et sur notre site internet

Finances

Subvention jouets de Noël école privée

Versement de 4.50 € par élève domicilié à Jugon Les Lacs-Commune Nouvelle afin de participer au financement des jouets de Noël, 247.50 € pour 55 élèves de l'école privée.

Subvention amicale Laïque pour la piscine

Le cycle 2 pour lequel la piscine fait partie du programme scolaire, donc obligatoire, est à la charge des communes au prorata du nombre d'élèves, l'Amicale prenant pour sa part le cycle 3.

Période de mai, juin, septembre, octobre 2017 - Coût total 3 355,20 € (204 élèves)

Les élèves du cycle 2 représentent 45% des élèves de l'école publique de Jugon Les Lacs – Commune Nouvelle utilisant la piscine soit la répartition suivante :

Cycle 2 Mairie : $3\,355.20 \times 45\% = 1\,509.84$ € (92 élèves)

Cycle 3 Amicale : $3\,355.20 \times 55\% = 1\,845.36$ € (112 élèves)

Versement d'une subvention de 1 509.84 € qui correspond à la charge financière du cycle 2 obligatoire dans le programme scolaire.

Subvention classe de neige

Les élèves de CM1 – CM2 de l'école publique de Jugon sont partis en classe de neige du 10 au 17 février 2018.

Comme les années précédentes, l'Amicale Laïque des Ecoles Jugon Les Lacs - Dolo a sollicité la commune pour aider à financer ce projet très important. Ci-dessous le calcul :

Classes de CM1 CM2 – 65 élèves

Coût du séjour à 22 190 € + Coût du transport à 10 525 €

Total : 32 715 € soit par élève : 503.30 €

Répartition proposée :

Mairie : $1/3$ soit 167 € x 65 élèves de Jugon et Dolo = 10 855 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'Amicale Laïque des Ecoles et décide de verser une subvention de 10 855 € (167 € x 65 élèves).

Subvention CCAS

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour verser une subvention à hauteur de 3 000 € au CCAS de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE pour financer les frais de ce service (aide sociale, goûter des personnes âgées...)

Subvention TENNIS-CLUB

Le Conseil Municipal donne un accord pour verser une subvention de 493,21 € correspondant aux frais d'électricité de la salle tennis pour l'année 2017. (En 2018, la commune paiera directement l'électricité de cette salle).

Subvention courses cyclistes Comité des Fêtes de Jugon Les Lacs

* Manche Atlantique

Versement de la somme de 610 € (identique aux années passées) au Comité des Fêtes de Jugon-Les-Lacs pour la participation de la commune aux primes pour l'organisation du départ de la 46ème édition de la course cycliste « Manche Atlantique » le dimanche 4 mars 2018, dont l'arrivée se fera à Plumelec. Ce sera la 14ème participation du Comité des Fêtes.

* Course cycliste coupe de France Juniors 2018

Le Comité des Fêtes de Jugon-Les-Lacs a rencontré le Président de la CCAH, le Président du Conseil Départemental et le Maire de Jugon Les Lacs en janvier 2015 afin de « sanctuariser » les aides financières liées à l'organisation de compétitions cyclistes : Challenge Junior Cycliste ou Tour de Bretagne cycliste sur le territoire pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Le Conseil Départemental s'est engagé à maintenir sa participation aux événements, dans la mesure où les autres partenaires (commune de Jugon Les Lacs et CCAH s'engageaient à reconduire, l'aide qu'elles apportaient régulièrement (7000 € soit 5 000 € pour la CCAH et 2 000 € pour la commune).

Le Président de la Communauté de Communes et le Maire de Jugon Les Lacs ont pris cet engagement qui reste à valider par les assemblées délibérantes.

Considérant que la commune apporte un soutien logistique au niveau de l'organisation de la course (services techniques et Mairie), du Vin d'Honneur et les mises à disposition de salles, le Conseil Municipal donne son accord pour valider cet accord tripartite jusqu'en 2018 et pour verser une participation de 2 000 € pour l'organisation de la course cycliste Arguenon Vallée Verte au titre de l'année 2018.

Travaux

RESULTAT DE DIVERSES CONSULTATIONS

Maîtrise d'œuvre aménagements de sécurité aux 2 entrées de la Rue de Penthièvre, Cabinet Quarta : 8 712.50 € HT.

Maison de santé

Etude géotechnique Sol Conseil 35 : 1 700 € HT.

Mission SPS (contrôle sécurité prévention santé) SBC Ploufragan : 3 822 € HT

Contrôle technique SOCOTEC de Plérin : 5 995 € HT.

Achats

Achat d'une partie de la propriété 15 rue de Penthièvre

Rappel de la décision du Conseil Municipal d'acquérir la propriété située 15 Rue de Penthièvre afin de permettre l'extension de la Mairie et l'intégration de la Maison de Services au Public. Le propriétaire souhaite conserver la partie « garage » de cette propriété et propose de vendre à la commune une partie de cette propriété au prix de 70 000 €. La commune prendrait à sa charge tous les frais (géomètre, notaire)

Le conseil municipal accepte l'achat d'une partie de cette propriété au prix de 70 000 € et les frais mentionnés ci-

dessus et autorise M. le Maire à signer le compromis de vente et l'acte définitif ainsi que toutes les pièces liées à cette vente.

PARTICIPATION POUR ACHAT D'UN FOUR A LA CUISINE CENTRALE DE L'EHPAD

Nécessité de procéder à l'achat d'un four à la cuisine centrale de l'EHPAD. Cet équipement sert à la cuisson des repas des écoles publiques et privées de la commune ainsi qu'au repas des résidents de l'EHPAD. Participation à hauteur de 50 % du montant HT exact de ce four (10 286 € HT).

Affaires générales

En février dernier, Les partenaires ont officialisé leur soutien au projet d'étude de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle.

Roger AUBREE, Maire, Loïc CAURET, Président de Lamballe Terre et Mer, (représenté par Mr MORAND Olivier, Vice-Président) ont présenté à Yves LEBRETON, Préfet des Côtes d'Armor, Laurence FORTIN, Vice-

Président de la région Bretagne à l'aménagement du territoire, Myriam ABASSI, Directrice régionale adjointe de la Caisse des dépôts, et Dominique RAMARD, Président de l'établissement public foncier de Bretagne le projet visant à réinventer le centre bourg pour s'adapter aux changements de mode de vie des habitants et renforcer son attractivité.

Projet : La ville étant coupée en deux par la rue de Penthièvre (ancienne route nationale), la commune s'est engagée, depuis les années 2000, dans une restructuration de son territoire urbain :

- Etude de requalification,
- Démolition de l'ancien bâtiment de la poste et de sa place, reconstruction et densification de cet espace dorénavant rattaché au centre ancien



Aujourd'hui, l'enjeu est d'atteindre plus efficacement cet objectif de redynamisation par une approche globale et une orchestration précise des différentes actions à mener.

Le projet d'étude porte sur :

- L'aménagement qualitatif de la Place du Martray, avec -
- L'extension de la mairie en y intégrant une Maison des Services au Public (centre-bourg historique),-
- L'acquisition et la réhabilitation de logements anciens (mitoyens, contigus et proches de la Mairie),
- La requalification de l'îlot de la gendarmerie, avec des équipements publics et des logements intergénérationnels confiés à un bailleur social,
- L'aménagement d'espaces publics qualitatifs et de voirie sur les rues de Penthièvre et la rue Saint-Etienne.

Divers

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) consultable en Mairie et qui fera l'objet de mises à jour nécessaires à sa bonne application

Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Mme Sophie LELOUP, colistière de Mme BANNIER (démissionnaire du Conseil municipal) est nommée conseillère municipale en remplacement de Mme Carine BANNIER.

Demande du Club Plouez'ailes

Autorisation signée avec la commune et le Club Plouez'ailes pour l'utilisation du Chemin allant de la Rivière au Mezeray comme piste de treuil pour la pratique du parapente. Ce club devra s'assurer de ne pas gêner la circulation des usagers du chemin communal.

COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBERALES

Porte Ouverte



Toute l'équipe de MOTOCULTURE DES LACS a l'honneur de vous faire savoir que nous venons d'ouvrir notre nouveau magasin. Et cela depuis le 22/01/2018.

Le nouvel établissement est situé :

PA des 4 routes ZA de St Igneuc 22270 JUGON-LES-LACS Commune Nouvelle

Notre nouvelle structure est adaptée et équipée de tout matériel nécessaire pour votre activité quotidienne qu'elle soit privée comme professionnelle.

Toute l'équipe est prête à répondre à tous les besoins de notre clientèle afin de mieux vous satisfaire.

Venez découvrir notre nouvelle gamme 2018 aux portes ouvertes qui se dérouleront du 6/04 au 8/04/2018.

Nous serions heureux de vous y accueillir.

Nous espérons que votre nouveau magasin vous permettra de faire vos achats, de réparer vos différents matériels dans des conditions de service encore meilleures.

Un conseil? Un avis? Nous ferons au mieux pour répondre à votre demande.

Nous n'oublions pas non plus que c'est aussi grâce à vous que nous avons développer nos activités et tenons à vous remercier.

Nous vous donnons RV prochainement dans notre nouveau magasin.

A très bientôt.

EURL MOTOCULTURE DES LACS

LABBE Franck

Maoli Institut



Maoli Institut invite la technologie à St Igneuc en vous proposant le Modeling BLOOMEA. Ce petit appareil, inventé par des chirurgiens bretons et primé au Congrès international d'esthétique appliquée à Paris, est une véritable révolution pour le traitement des imperfections superficielles de la peau : vergetures, séquelles d'acné, cicatrices, masques de grossesse, rides ou encore tâches pigmentaires.

Sur le visage ou sur le corps, en coup d'éclat ou en cure, ce soin est un véritable effet « photoshop » sur la peau.

Je vous invite à découvrir les soins BLOOMEA dans votre institut : Maoli Institut, 3 grande rue, St Igneuc, 22270 Jugon les lacs 06 50 68 65 70 - www.maoli-institut.com

L'Auberge de l' Écu réouvre ses portes



Philippe et Nathalie ainsi que leur équipe Raphaël et Cyril vous accueilleront à partir du mardi 20 mars

GLESKER Informatique

Depuis le 13 décembre 2017, Glesker Informatique a ouvert les portes de sa boutique située au 30 rue De Penthièvre à Jugon les Lacs pour répondre à la demande des habitants.



Nous vous proposons des services de dépannages, de conseils et d'assistance, mais aussi la vente de matériel informatique : ordinateurs, tablettes, disques durs, claviers, clés USB, cartouches d'encre, etc.

Ouverture : Les mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. Le vendredi de 9h30 à 15h00 et le samedi de 10h00 à 16h00.

Tél : 07.68.67.67.13

www.glesker-informatique.com

gleskerinformatique@gmail.com

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Les p'tites emplettes dulcinéennes



**Aux p'tites emplettes
dulcinéennes**

SALON

Pour l'arrivée du printemps, mettons la femme à l'honneur, venez profiter de nos animations et découvrir nos nouveautés toute la journée!

**Ateliers
Culinaires**

**Défilé
de
mode**

**Espace beauté
et bien-être**

restauration rapide et buvette sur place

**DIMANCHE
8
AVRIL
DE 10H A 19H**

entrée
gratuite

**SALLE
POLYVALENTE
DOLO**

Pour marquer la venue du printemps, l'association "Aux p'tites emplettes dulcinéennes" organisera pour la 4-ème édition le salon des vendeurs à domicile le dimanche 8 avril à la salle polyvalente de Dolo.

C'est un évènement qui vous permettra de découvrir 10 marques (bijoux, prêt à porter adultes, ados, enfants, lingerie fine, accessoires culinaires, massage détente, produits d'hygiène du corps, de bien être et d'entretien de la maison écomogiques, chaussures) et ses nouveautés pour cette nouvelle saison. 4 nouvelles marques vont apporter de l'innovation à ce salon.

La journée sera rythmée par des ateliers culinaires, un défilé de mode et en fin de journée le tirage de la tombola (18h30) qui vous permettra peut être de gagner un lot de chaque marque.

Nous aurons la participation de 3 commerçants de Jugon les Lacs Commune nouvelle: le "Lysianthus" (fleuriste) pour la décoration de la salle, le salon de coiffure " Actuelle coiffure" et l'institut de beauté " L' institut" pour coiffer et maquiller nos 20 mannequins bénévoles adultes et enfants. Toute l'équipe a mis du plaisir et de l'énergie pour que cette journée soit agréable , alors venez nombreux.

AU PROGRAMME

Ateliers culinaire à thème à 11h30 et 14h30
Défilé Adultes et enfants à 16h
Tirage au sort de la tombola à 18h30
(une partie des profits sera versée à une association caritative)

Avec la participation "d'Actuelle Coiffure", "L'institut" esthéticienne et "Le Lysianthus" fleuriste

 CHANTAL TARDY chantaltardy@orange.fr 06 30 12 09 65	 CHRISTELLE MEUNIER christelle.meunier2@aliceadsl.fr 06 31 84 72 94	 SONIA GOURDEL SHIATSU sonia.shiatsu22@gmail.com 06 95 84 98 96	 MAGALI CRISPEL gagemag22@orange.fr 06 89 56 82 28
 LAETITIA THERAULT moderebylaetitia@gmail.com 06 74 75 13 97	 MARTINE MANIVEL martine.manivel@wanadoo.fr 06 87 15 58 90	 CATY MOISAN catymoisan@gmail.com 06 63 93 48 83	
 ISABELLE CAILLY isabelle.bourge@fr.fr 06 09 36 06 09	 DELPHINE REBOURS delphine.rebours22@gmail.com 07 61 40 75 19	 SANDRINE BOCHET sandrine.bochet22@orange.fr 06 70 34 71 38	

Comité des fêtes Jugon



Dimanche 27 mai course cycliste Arguenon Vallée Verte (Nationale Juniors , Trophée Crédit Agricole Mozaic)

Présentation des coureurs à partir de 12h et départ de la course à 13h (pour 111km) devant la salle des fêtes de Dolo. Entrée sur le circuit de la Vallée Verte vers 15h



Les Joggers des Lacs

Trail du lac de Jugon

3 juin 2018
Départ station sport nature

9h30 - 9 km - vallonné
challenge CA Pays de Dinan

9h45 - 18 km - très vallonné

9h50 - randonnées 8 ou 10 km
Vallonnées et inédites

Renseignements :

-site internet : <http://www.joggersdeslacs.com/> Tél: Alain (président) 06.86.76.74.96
Jean - Michel 06.09.39.75.57
-mail : joggersdeslacs@orange.fr André 02.96.31.69.56
-https://www.facebook.com/StationSportsNatureJugonLesLacs/

Course solidaire :
Association C.L.O.E. :
« La Maison Escargot »

Jugon-les-Lacs
Commune Nouvelle

Courses organisées par les joggers des lacs

La Troupe de Jugon renaît !



La dizaine d'amateurs de théâtre qui se donnent la réplique sous la houlette de Michel Margalet pour être fin prêts pour les deux représentations prévues ! Ainsi les **14 et 15 Avril prochains** ils seront sur les planches du foyer rural pour vous faire passer un excellent moment de rires et de détente en vous invitant pour « *LE DINER* ».

Le nouveau bureau de « la troupe de Jugon » est ainsi reparti avec l'aide de Pierre Jouffe et de Simone Haquin. La présidence sera assurée par Sophie Leloup, le secrétariat par Julie Poupard et la trésorerie par Mauricette Dirr.

Réservation aux 06 07 26 24 51/ 06 79 09 18 64

<https://www.facebook.com/La-Troupe-de-Jugon>

Comité de jumelage



Des nouvelles de Lenzkirch

Suite à une demande du Comité de jumelage de Lenzkirch, nous sommes à la **recherche d'une ou de deux familles d'accueil** pour deux jeunes filles de Lenzkirch qui aimeraient faire un séjour à Jugon Les Lacs pour perfectionner leurs connaissances en langue française. Il s'agit d'Anika GRÜNINGER, fille de Werner qui nous a taillé et installé la stèle de jumelage placée près de l'EHPAD (cadeau de leur commune en 2015). Elle a 15 ans et souhaite venir pour 2 ou 3 semaines avec sa cousine de 17 ans (déjà venue elle aussi à Jugon).

Elles pourraient peut-être garder des enfants ou rendre des services dans une collectivité (même sans rémunération).

Si vous avez des idées quant à leur accueil, contactez les membres du Comité de jumelage (02 96 31 67 38).

Leurs vacances scolaires débutent fin juillet et se terminent vers le 15 septembre. Nous ferions des propositions de dates selon les convenances des familles d'accueil.

Interassociation dulcinéenne Fête de la Musique



Rendez vous incontournable pour les amateurs de musique, cette année, la fête de la musique dulcinéenne se déroulera le **jeudi 21 juin 2018** dans tout le centre bourg à partir de 18 heures; avec **7 scènes et 25 compositions musicales en tout genre** (danses bretonnes, country, fest-noz, chants marins, rock, pop, jazz, cor de chasse, chorales, variété françaises)

A savoir que la programmation est déjà complète depuis fin janvier !!!!

il y aura aussi du cochon grillé ainsi que nos crêpes et galettes saucisses, frites tout au long de la soirée.

Cette soirée sera clôturée comme chaque année par une fouée musicale animée par les fanfares (**entrée gratuite**)

En plus des 170 bénévoles déjà présents chaque année , les personnes qui désirent rejoindre l'équipe des bénévoles et donc donner un coup de main seront les bienvenues s'adresser au 06 89 98 24 10

Pétanque des Lacs

Concerts de Léonie

Chansons françaises

Salle Polyvalente de Dolo

Les recettes seront entièrement reversées au Club de Pétanque de Jugon-les-Lacs.

Vendredi 8 juin 2018 à 20H30

Dimanche 10 juin 2018 à 15H00



Entrée 5 €

Les Festilacs vers une édition d'exception!

Les Festilacs auront une nouvelle fois le défi d'animer notre cité les vendredis de l'été 2018. Le projet est de permettre un accès gratuit à la culture, à la musique et au spectacle. Seul, entre amis ou en famille les Festilacs sont toujours un moment d'échanges et de partages. Ils garantissent les relations entre les différentes générations et milieux sociaux.

Retenez les dates pour cette année 2018, il y aura 4 vendredis soirs :

20 et 27 juillet, 3 et 10 août

La programmation est terminée, de belles retrouvailles, de magnifiques surprises et de superbes découvertes seront annoncées semaine après semaine sur la page facebook : Festilacs Jugon Les Lacs »



Maison Pêche et nature

- **Je pêche mon Premier Poisson** : Initiation à la pêche au coup pour toute la famille à partir de 3 ans (-8 ans accompagnés d'un parent). Le tarif est de 10€/enfant et 12€/adulte uniquement pour les participants et non les accompagnateurs. Les 27 et 30 Avril, 4, 7 et 11 Mai 2018 de 14h00 à 17h00.

- **Initiation pêche en float tube** : Grimpez à bord d'une embarcation originale et découvrez une autre approche de la pêche. Pour adultes et enfants partir de 12 ans au tarif de 18€/enfant et 22€/adulte. Vendredi 11 Mai 2018 de 9h30 à 12h30



- **Initiation Pêche de la carpe** : Découverte du matériel et initiation à la pêche en carpodrôme. Pour adultes et enfants à partir de 8 ans au tarif de 16€/enfant et 19€/adulte. Les mercredis 2 et 9 Mai 2018 de 9h30 à 12h00

- **Nouveauté : Stage pêche des carnassiers adultes** : Laissez-vous guider par un animateur qui vous dévoilera astuces et techniques ! Le vendredi 4 ou samedi 12 mai de 9h30 à 17h30. 30€ par personne.

- **Les pieds dans la mare** : Partez à la recherche des têtards, grenouilles et autres bestioles de la mare. Un monde fascinant à découvrir. Pour toute la famille à partir de 3 ans. Les Mercredis 2 et 9 Mai de 14h30 à 16h30. 5 €/pers



Inscriptions obligatoires Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor 2, rue des grands moulins JUGON-LES-LACS

Tel : 02.96.50.60.04 www.maisonpechenature.com

Station Sport Nature



A partir de ce printemps, la Station Sports Nature proposera de nouvelles activités avec, notamment, du Stand Up Paddle géant (4 à 12 personnes) et de la location de barques de promenade. Une bonne idée pour passer un moment convivial en famille, entre amis (enterrement de vie de jeune fille ou garçon, ...) ou entre collègues (CE,...) !

Durant les vacances de Printemps : des **stages d'activités sportives** seront mis en place, pour les 8-17 ans, dans le cadre de Cap Sports Vacances. Renseignements et inscriptions à la Station, sur le site internet et la page Facebook.

Dimanche 10 juin : porte ouverte de la Station. Ce sera l'occasion de venir découvrir et pratiquer gratuitement les différentes activités de la Station (Barques, Pédalos, Stand Up Paddle, Paddle géant, Kayak, Tir à l'arc, parcours VTT, ...).

A partir du dimanche 6 mai, en plus des jours d'ouverture du mardi au samedi, la Station sera ouverte tous les dimanches et jours fériés, de 14h00 à 19h00. Il sera donc possible de pratiquer des activités et d'effectuer des locations durant ces journées.

Pour suivre l'actualité de la Station, vous pouvez "aimer" la page Facebook :

Station Sports Nature Jugon - Page actualisée.

Site internet : <http://stationsportsnature.wixsite.com/jugon22> 02 96 31 67 04

**PORTES
OUVERTES**

ANIMATIONS

Amicale Laïque école publique

Vendredi 30 Mars Soirée tartiflette avec projection du diaporama de la classe de neige ainsi que le film d'animation réalisé par les classes de CE2-CM1 au foyer rural de Jugon-les-Lacs Plats à emporter à partir de 17h30.
Sur place à partir de 19h30.

Dimanche 1er Juillet au bord du lac: **Fête de l'école**, des animations pour petits et grands: pêche à la ligne, balades à poney, structures gonflables, restauration sur place sur réservation.

ACCF école St Yves

Judi 26 Avril : Loto 14h au foyer rural de Plédéliac animé par Sylvie , 2 600 € de lots et bons d'achat dont deux de 400 €

Dimanche 6 Mai Randonnée à partir de 9 heures une randonnée de 14 km et à partir de 9 h 30 un circuit de 8 km autour de Jugon-les-lacs ; tarif 4 € (3 € si inscription au repas).
repas à suivre à partir de 12 h 00 à la salle paroissiale, couscous + dessert , 12 € sur place ou 10 € à emporter.
Inscription conseillée au 06 18 53 32 32

Ecole St Yves

Vendredi 18 mai : Spectacle de cirque (avec le cirque Ritz, clôture de la semaine de découverte).

Vendredi 25 mai : Soirée Zumba salle des fêtes de Dolo.

Samedi 30 juin : Fête de l'école (cochon grillé le midi + spectacle/défilé de chars + kermesse).

Ecole de danse

Dimanche 22 Avril Loto à Plédéliac animé par Sylvie

Samedi 16 Juin et dimanche 17 juin Gala de danse
Salle de l'Embarcadère Plélan-le-Petit
3 représentations (2 le samedi, 1 le dimanche)

Club des Lacs

Vendredi 4 mai : Sortie en baie du Mont Saint Michel
54€ pour les adhérents 59 € pour les autres.

Judi 17 mai : Grillades, 10 € pour les adhérents, 12 pour les autres. Apporter son assiette, couvert et verre.

Judi 31 mai et vendredi 1er juin : Amboise et le zoo de Beauval : 264 € pour les adhérents et 285 € pour les autres, assurance annulation comprise.

Mardi 19 juin : Journée de l'amitié à Plourhan proposée par Générations Mouvement. Covoiturage.

Judi 28 juin : Couscous au Chêne au loup : 15 €, non adhérents : 19,50 €

Secours Populaire

Samedi 31 Mars Braderie 10h-17h sans interruption, maison des associations rue de l'école salle n°3 à Plénée-Jugon
Vêtements neufs adultes et enfants, chaussures, divers bibelots . Petits Prix

La Roue Libre Jugonnaise

Vendredi 6 Avril : Assemblée générale salle de la Petite Chaussée à 19h. Avis à tous les cyclos

Les P'tites Emplettes Dulcinéennes

Dimanche 8 Avril : Salon des Vendeurs à domicile

Secours Catholique

Vendredi 13 Avril Conférence L'économie le Social et le Solidaire Salle de la Petite Chaussée 20h , gratuit, animée par Emmanuelle BRIAND

La troupe de Jugon

Samedi 14 et dimanche 15 Avril Représentations « Le Diner » Foyer rural de Jugon Les Lacs (20h30 et 14h30)

Amicale des Pompiers

Samedi 5 mai Bal des pompiers : Paëlla à 19h Foyer rural de Jugon Les Lacs

Sur place : adulte 12 € enfant 8€ A emporter à partir de 17h : adulte 10 € enfant 6 € Inscriptions 07 82 07 22 01

Anciens Combattants

Mardi 8 mai Cérémonie commémoration de la fin de la guerre 39-45 aux monuments aux morts de Jugon 11h30

Comité des fêtes de Jugon

Dimanche 27 Mai : Course Arguenon Vallée Verte

Joggers des lacs

Dimanche 3 juin : Trail des Lacs

Pétanque des Lacs

Vendredi 8 juin 20h30 et dimanche 10 juin: 15h Concert
Salle polyvalente Dolo, 5 €

Léonie, chanteuse et licenciée au club de pétanque de Jugon-les-Lacs, chantera un répertoire de chansons françaises
Toutes les recettes seront versées à la pétanque de Jugon-les-Lacs.

Interassociation Dulcinéenne

Judi 21 juin : Fête de la musique DOLO

Le mariage, à Jugon, du curé de Corseul

épisode 2 sur 4

Quelle est la raison qui a poussé le maire de Jugon, René François Chaumont, le 19 avril 1794 (30 germinal an II), à évincer le curé Louis Lemée de ses fonctions d'officier de l'état civil, dans les conditions relatées dans l'épisode précédent ? En continuant notre lecture des registres d'état civil de Jugon, nous découvrons, le 6 thermidor de l'an II, soit le 24 juillet 1794, l'acte de mariage de l'abbé Jacques Laurent Lemée, qui est curé assermenté de Corseul.

Serait-ce l'explication ? Il faut procéder au mariage de Jacques Laurent Lemée, parce que l'intéressé et sa famille l'ont demandé. Et ce sont des amis de René François Chaumont, qui ne peut donc pas se dérober. Or, malgré les nouvelles lois, qui selon la pensée révolutionnaire, sont censées faire évoluer les mœurs, marier un prêtre n'est toujours pas très bien admis. Demander à un autre curé de célébrer le mariage, fut-il civil, le serait encore moins ! Qui plus est, lorsque les deux parties sont parentes. Louis Lemée, curé de Jugon, est en effet un petit cousin de Jacques Laurent Lemée, curé de Corseul. On ne peut donc pas demander au premier un tel service, qu'il n'accepterait vraisemblablement pas de donner. La seule solution, pour le maire, est donc de remplacer Louis Lemée en qualité d'officier public chargé de l'état civil. Mais pourquoi procède-t-il à cette éviction trois mois avant le mariage de l'abbé Jacques Laurent Lemée et qui plus est en plein milieu de la rédaction d'un acte de naissance, la veille de se faire élire lui-même en qualité d'officier public chargé de l'état civil ? Pourquoi tant de précipitation de la part du maire ? Difficile de le savoir, mais les événements futurs nous l'apprendront peut-être.

Dans l'immédiat, ce six thermidor, an second de la République française, soit le 24 juillet 1794, c'est l'heure du mariage. La situation politique nationale a changé. Depuis le 22 prairial (10 juin 1794), on est passé de la Terreur à la Grande Terreur et plus de 1 200 exécutions ont eu lieu en tout juste un mois et demi. Mais les jours de Robespierre et ses partisans sont comptés, ce que l'on ne sait sans doute pas encore à Jugon. En ces heures noires, René François Chaumont, maire et officier de l'état civil, marie donc, Jacques Laurent Lemée, curé assermenté de Corseul, âgé de 57 ans et Marie Gravé, âgée de 54 ans.

Le futur conjoint est le fils de feu Jean Lemée, dit, sous l'ancien régime, sieur du Boisléard (1) et d'Hélène Claude Léau, son épouse, également décédée. Jean Lemée était notaire et procureur au siège royal de Jugon. Jacques Laurent Lemée, lui-même qualifié avant la révolution de « sieur du Boisléard » en tant qu'aîné, a plusieurs frères et sœurs dont trois assistent au mariage.

La mariée, Marie Gravé, bien que née à Saint-Père, actuel département d'Ille-et-Vilaine, est déclarée résidente à Jugon, comme ses parents décédés, Joseph Gravé et Hélène Gesbert. L'acte de mariage ne dit rien sur sa profession, mais tout laisse à penser qu'elle est la servante de l'abbé Jacques Laurent LEMÉE, autrement dit « la bonne du curé ».

Les témoins sont tous des membres de la famille Lemée ou de très proches amis. Il y a d'abord les frères et une sœur :

- Louis François Lemée, sieur de Trébry avant la révolution, âgé de 53 ans, habitant Mégrit, notaire, époux de Perrine Michelle Rebours, elle-même fille de Jacques Rebours, avocat.

- Mathurin Michel Lemée, sieur de la Ville Corbin avant 1789, âgé de 54 ans, résidant au château de la Jarretière en Saint-Igneuc et depuis 1790 officier municipal de cette commune, chargé de l'état civil depuis 1793. Il a épousé Marie-Anne Ribault, sœur de Jacques Olivier Ribault, ancien procureur du roi en la sénéchaussée royale de Jugon. Ce dernier a été député suppléant aux Etats généraux de 1789 et maire de Jugon de juillet 1790 à novembre 1791. Mathurin Michel Lemée était avant la révolution « notaire et procureur en plusieurs juridictions » et « garde marteau des eaux, bois et forêts du roi » (*forêt de Boquen notamment*). Il se dit maintenant fermier. Il a été parfois compliqué, pour certains hommes de loi de l'ancien régime, de retrouver, après la révolution, une fonction professionnelle similaire à celle détenue auparavant, surtout sur place. Il semble que ç'ait été le cas de Mathurin Michel Lemée.

- Marie Lemée, âgée de 40 ans, qui a épousé Mathurin Thébault de La Chauvinais. Celui-ci était, sous l'ancien régime « avocat en parlement et substitut du procureur général du roi au siège de Jugon », ainsi que sénéchal du Lou et de la Ville Bréheu en Dolo. Il a réussi sa reconversion puisqu'il a été élu d'abord juge près le tribunal du district de Broons, puis juge de paix du canton de Jugon. Le couple habite le Bois Léard en Saint-Igneuc.

Figurent aussi, parmi les témoins, Anne Hervé, âgée de 40 ans, qui est la fille ou la sœur de Maître Pierre Hervé, « notaire et procureur de plusieurs juridictions » sous l'ancien régime ainsi que Marie Anne Ribault, l'épouse de Mathurin Michel Lemée.

C'est devant ce « beau monde », qu'en ce jour d'été, René François Chaumont célèbre l'union de l'abbé Jacques Laurent Lemée et de Marie Gravé. On a pris plein de précautions pour ce mariage. Les témoins ont été « triés sur le volet ». La publication du mariage a bien été faite à la porte de la maison commune de Saint-Igneuc, résidence du « marié », ainsi qu'à celle de Jugon, résidence de l'épouse, mais l'affichage n'a été fait que le 4 thermidor, soit l'avant-veille. On aurait crainte de voir surgir l'opposition de certains citoyens que l'on ne s'y prendrait pas autrement !

Malgré tous les efforts déployés pour faire apparaître cet acte comme juridiquement fondé, il est difficile d'échapper à l'impression que le mariage a tout de même été réalisé un peu à la hâte. Et l'on ne peut s'empêcher de se poser la question : qu'est-ce qui a bien pu pousser l'abbé Jacques Laurent LEMÉE, alors qu'il est âgé de 57 ans, à prendre officiellement pour épouse sa « bonne » ? Et qu'est-ce qui a pu inciter Marie Gravé à l'accepter ? L'acte de mariage rédigé par René François Chaumont ne donne aucune explication à ce propos, et pour cause : il faut que tout apparaisse normal ! Pour connaître les motivations réelles et précises des « nouveaux époux », il nous faudra donc poursuivre nos recherches.

Le Bois Léard est un village de Saint-Igneuc, près du village de Carua et proche de la ville de Jugon.

Jean-Charles Orveillon

et le collectif « historiens amateurs de Jugon »